

BURKINA FASO
UNITE - PROGRES - JUSTICE



SONATUR

Société d'Etat Régie
par la loi n°25/99/AN
du 16 novembre 1999
Créée par décret N°97-
26/PRES/PM/MIHU
du 13 octobre 1997
RCCM : BF OUA 2001 B 657
IFU : 00003223T

Société Nationale d'Aménagement des Terrains Urbains

Ouagadougou, le **05 MAI 2023**

COMMUNIQUE

Le Directeur Général de la Société Nationale d'Aménagement des Terrains Urbains (SONATUR) informe le public, qu'il sera organisé une vente de parcelles à **usage d'habitation et de commerce sur le site SONATUR de ZINIARE** en cours de viabilisation, **situé du côté gauche le long de la Route Nationale N° 3 en provenance de Ouagadougou après la citée des forces vives.**

La réception des dossiers de souscription se déroulera dans la salle de réunion du Conseil Régional du plateau Central à Ziniaré **du jeudi 25 au samedi 27 mai 2023, de 09 heures à 15 heures.** La vente des parcelles se fera par ordre d'arrivée et ce, dans la limite du stock disponible.

Tout souscripteur devra fournir les éléments suivants :

- **Trois (03) photocopies légalisées de la carte nationale d'identité ou du passeport (personne physique) ou de l'acte de naissance (enfant mineur), des statuts et du RCCM en cours de validité pour les personnes morales ;**
- **Un timbre fiscal de cinq cent (500) francs CFA ;**
- **L'original du reçu de versement d'une avance d'au moins 50% du coût de la parcelle pour les parcelles à usage de commerce et 40% pour celles à usage d'habitation.**

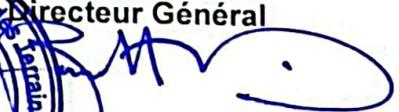
L'avance doit être versée à Coris Bank sur le compte SONATUR N° 006740624101. Le reliquat du coût de la parcelle doit être soldé au plus tard un an à compter de la date d'attribution.

Les informations relatives aux parcelles sont disponibles :

- Au siège de la SONATUR sis avenue Kwamé N'Krumah ;
- A la Direction Régionale de l'Ouest de la SONATUR à Bobo-Dioulasso sise Bobo 2010 ;
- Au Conseil Régionale de Ziniaré ;
- Sur le site web de la SONATUR (www.sonatur.org).

Pour toute autre information, contacter le 25 30 17 73/74, ou le 20 97 01 41

La SONATUR, bâtir dans un cadre agréable.

Le Directeur Général

Bourreima OUATTARA


S.E. au capital de
3.000.000.000 F CFA
1525 Avenue Kwamé
N'Krumah
03 BP 7222
Ouagadougou 03
Tél : (226) 25 30 17 73
Tél : (226) 25 30 17 74
Fax : (226) 25 31 87 19
E-mail : sonatur@fasonet.bf
Web : www.sonatur.org